

que cette situation ne cesse d'entretenir dans un continent qui a pourtant grand besoin de se consacrer entièrement à la consolidation de ses structures politiques et au développement économique et social de ses populations. La Chambre sait aussi que, dans la mouvance de la décolonisation des territoires portugais, certaines initiatives du régime de Prétoria et les réactions prudentes mais positives qu'elles ont suscitées dans plusieurs autres capitales africaines, ont laissé entrevoir la possibilité d'un démantèlement progressif, par voie de négociations, des forteresses racistes et colonialistes en Rhodésie et en Namibie. Fort de la volonté du Gouvernement canadien de contribuer par tous les moyens qu'il juge appropriés à cette évolution, je me proposais donc, pendant ma tournée en Afrique, de recueillir les vues et les impressions de mes hôtes sur la portée de ces événements, ainsi que sur la solidarité et la coopération pan-africaine au sein d'organisations multilatérales comme l'Organisation de l'Unité africaine (OUA).

Je souhaitais aussi profiter de l'occasion qui m'était offerte d'exposer certaines thèses canadiennes, notamment sur le droit de la mer et les problèmes alimentaires de la planète, les négociations commerciales multilatérales au sein du GATT, les modalités d'application, par les Etats africains, aux pays tiers, de la convention qu'ils viennent de conclure à Lomé avec la Communauté européenne.